L'assemblée prendra ses vacances à la fin de la semaine.

Grève au Borinage. — Mons, 17 décembre. — La grève s'est aggravée dans le Borinage. Le nombre des grévistes est actuellement de 1.429, qui se répartissent entre les puits de Jemapes, Cuesmes, Flénu, Hornu et La Bouverie.

Des patrouilles de gendarmes circulent dans le Borinage pour assurer la liberté du travail.

Le calme le plus complet règne partout.

Bruxelles. — CRÉDIT COMMUNAL. — *Emprunt de 6.800.000 francs (1861).* — 29e tirage, 16 décembre 1889. — Obligations remboursables le 10 juillet 1890. — Le n° 41617, remboursable par 25,000 fr.; le n° 46124, id. 10,000 fr.; le n° 31558, id. 4,000 fr.; les n°s 1076, 41657, id. 2,000 fr.; les n°s 310, 352, 957, 1059, 39,570, 41691, 46128, id. 1,000 francs.

Les numéros 337, 315, 357, 999, 1017, 1038, 1054, 31558, 46127, remboursables par 500 fr.

Les numéros 340, 902, 944, 963, 1003, 1077, 1100, 31552, 31577, 31595, 39544, 39584, 41644, 41679, 45211, 45213, 45270, 46111, 46157, remboursables par 250 francs.

Les numéros suivants sont remboursables par 200 francs :

306	986	1.095	39.515	39.554	41.689	45.261	46.153
309	1.000	25.124	39.518	39.597	41.690	45.271	46.167
320	1.020	31.515	39.520	41.613	45.215	45.281	46.184
360	1.027	31.533	39.532	41.618	45.224	45.288	
377	1.030	31.535	39.536	41.640	45.229	45.297	
385	1.032	31.533	39.545	41.642	45.226	46.135	
929	1.068	31.589	39.546	41.650	52.218	46.148	
962	1.073	39.504	39.552	41.678	45.251	46.150	

Ville de Liège. — *Emprunt de 13.500.000 fr. (1879)*, 25e tirage, 16 décembre 1889, obligations remboursables le 1er mai 1890. — Le n° 16467, remboursable par fr. 15,000; le n° 21543, id. fr. 1,000; le n° 133262, id. fr. 500; les numéros 43302, 89253, id. fr. 250.

Les numéros suivants sont remboursables par 150 francs :

1.569	28.027	44.475	60.930	90.798
109.811	124.251	4.292	28.366	47.412
70.386	97.196	111.834	138.425	7.539
28.962	52.115	74.696	101.325	114.647
130.306	12.328	30.345	57.686	76.100
107.461	118.259	131.212	21.651	43.134
59.905	79.653	107.966	121.016	138.202
26.155	44.427	59.906	89.253	109.064
122.018	133.261			

Dictionnaire d'Agriculture, de MM. Barral et Sagnier, ouvrage nouveau indispensable à tous les agriculteurs. 4 vol. in-4° broché **87 fr. 50,** relié **103 fr. 50,** payables **9 fr.** par trimestre rendu franco. Envoi franco d'un spécimen. Librairie **G. Maleville, Libourne.** 20791

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CORNARD-CASEMIERE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Barbe-Thérèse CASEMIERE, veuve de M. Pierre-Joseph CORNARD, décédée présentement à Roncq le 15 décembre 1889, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 18 courant à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 19 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Roch du Blanc-Four. L'Obit du Mois sera célébré le lundi 20 janvier 1890, à 10 heures, en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille DUMORTIER-FALLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Elise FALLET, veuve de M. Edouard DUMORTIER, décédée à Roubaix, le 17 décembre 1889, dans sa 58e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 19 courant à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 206.

Les amis et connaissances de la famille DERYCKE-LECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hélène LECLERCQ, décédée à Roubaix, le 15 décembre 1889, dans sa 29e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le jeudi 19 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour à 4 heures et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 20 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 97.

Les amis et connaissances de la famille LEROUGE-CAMBRAY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léon-Victor LEROUGE, décédé à Roubaix, le 15 décembre 1889, à l'âge de 21 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet 78 (débit de tabac).

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 19 décembre 1889, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Séraphine BARIN, épouse de Monsieur Joseph D'HALLUIN, décédée à Roubaix le 19 novembre 1889, dans sa 64e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LES LUNDIS DE JACQUES

(SUITE). — Voir le *Journal de Roubaix* du 16 déc.

V

Le bonhomme Jacques se carra dans un large fauteuil, parut un instant se recueillir, et commença ainsi :

Il y a de ça une trentaine d'années, j'en avais vingt-cinq alors, et j'étais un bon ouvrier, mais noceur en diable. Un vrai héros de guinguettes.

J'y festoyais régulièrement le dimanche et le lundi, quelquefois même le mardi. Ce qu'il y a de pire, c'est que non content de mal faire moi-même, je débauchais encore les camarades... Entre autres, un pauvre garçon nommé Jean-Marie.

Il était marié celui-là, père de famille. Un soir, dans une rixe, il reçut un coup de bouteille à la tête, et tomba mourant à côté de moi. Ce n'était pas ma main qui venait de frapper. Oh ! non... je le jure devant Dieu ? Mais c'était moi qui l'avait entraîné au cabaret, c'était ma faute.

En expirant dans mes bras, il me regarda d'un air de reproche. Oh ! ce regard-là, je l'ai revu bien des fois en rêve ! Avec toutes sortes d'angoisses et de prières dans cet adieu suprême, il avait murmuré :

— Ma pauvre femme ! ma pauvre petite Jeanne !

Jean-Marie avait une fille qui s'appelait Jeanne.

J'étais gris ; ces quelques mots me dégrisèrent du coup. Je rentrai chez moi tout honteux, tout pensif, et durant la nuit suivante, je ne pus dormir. Le remords me tenait éveillé.

Non seulement le remords, mais encore quelque chose d'inconnu, comme un retour sur moi-même, comme une bonne et courageuse pensée qui me germait dans le cœur.

Le lendemain au soir, en revenant du cimetière, je me dirigeai machinalement vers la demeure de la veuve. C'était une maisonnette située du côté de Sainte-Adresse, avec un jardinet par devant, un assez vaste potager par derrière, une haie vive à l'entour. La porte était fermée. Pas un bruit, personne.

Sans trop savoir pourquoi, je passai à travers la haie, je me promenai dans l'enclos, en attendant Magdeleine. Magdeleine, c'était la veuve au pauvre Jean-Marie. Un peu plus tard, comme elle ne paraissait pas, comme la nuit venait, j'allai m'asseoir sur le seuil, où, sans penser à rien, je me mis à tirer quelques fétus de paille qui passaient en dessous de la porte.

Bientôt, éprouvant une certaine résistance, je remarquai que tout le contour de la porte était tamponné de paille.

Je me relevai pour regarder au trou de la serrure, la serrure était bouchée. De plus en plus surpris, j'allai à la fenêtre. Tout à l'entour de la fenêtre, des hardes formaient bourrelet comme pour intercepter le moindre courant d'air. Devant les vitres un épais rideau.

A travers ce rideau, dont la nuit devenait plus sombre, je crus distinguer de vagues lueurs.

Au-dessus de la cheminée pas de fumée.

Un horrible soupçon me traversa l'esprit ; je me ruai contre la porte et d'un seul coup je l'enfonçai.

C'était une inspiration du ciel ; elle ne m'avait pas trompé. Dans toute l'étendue de la chambre, hermétiquement close, des réchauds remplis de charbons ardents. Sur la couchette, Magdeleine évanouie, avec la petite Jeanne à demi asphyxiée, entre ses bras. Une pauvre fillette de douze ans !

En un clin d'œil, je m'empressai de jeter au dehors des réchauds, de déboucher toutes les issues, de raviver la fille et la mère. Magdeleine enfin rouvrit les yeux, me regarda stupéfaite et béante.

— Malheureuse !... vous avez voulu mourir !

— J'ai voulu rejoindre Jean-Marie!

— Dieu défend le suicide !

C'était la première fois, depuis bien longtemps, que le nom du bon Dieu me revenait à la bouche.

En ce moment-là, Jeanne, qui avait recouvré la parole, jeta ses petits bras au cou de Magdeleine en l'appelant ; Ma mère !..

Ce mot, ce cri lui donna bien plus de repentir encore que toutes les belles phrases que j'aurais pu lui dire.

— Ma fille, s'écria-t-elle en l'étreignant sur son sein en la couvrant de baisers et de larmes. Mon enfant !.. ma pauvre enfant !.. Oh ! pardon, mon Dieu, pardon !

Mais après ce premier mouvement :

— Comment l'élever ! dit-elle, comment la faire vivre !

— N'avez-vous pas cette maison, cet enclos ?

— Qui le cultivera, maintenant que Jean-Marie n'est plus là !

— Moi ! répondis-je comme soufflé par un esprit invisible. je travaillerai chaque lundi après journée — la journée est toujours plus courte le lundi — je travaillerai pour vous, comme il travaillait lui-même !

Elle me regarda tout émerveillée. Je poursuivis :

— Et si vous trouvez que ce n'est pas suffisant... eh bien ! je vous donne aussi le salaire de ce lundi.

— Mais pourquoi...

— Parce que... parce que je devais de l'argent à votre mari, parce qu'il faut que je paie ma dette.

— Je ne sais si je dois croire, accepter...

— Oui... pour votre fille !

Magdeleine se laissa convaincre, et, sans discuter davantage, elle consentit. C'est moi qui étais content.

A partir de ce jour-là, plus de bamboches, plus de guinguettes... Mais aussi plus de remords, et, par-dessus le marché la douce satisfaction d'avoir fait mon devoir et de me sentir utile à quelqu'un.

Mais tout et toujours pour la veuve à Jean-Marie. Je lui appartenais ce jour-là, corps et âme.

De même quant à mon gain du lundi. Je n'y ai jamais manqué parole ! et si le pauvre Jean-Marie a pu me voir, il doit m'avoir pardonné !

De son côté, Magdeleine avait repris courage, et, bien que sa santé fût mauvaise, elle travaillait autant que possible de son état de blanchisseuse, avec Jeanne pour apprentie, bien entendu.

Une certaine aisance régnait donc dans la maison de la veuve, mais c'était à moi seul qu'elle en faisait remonter tout l'honneur. Comme elle se montrait reconnaissante envers moi, la pauvre chère femme !... Et Jeanne donc !... comme elle aimait son grand ami Jacques !

Involontairement, elles m'avaient déjà redonné l'amour du travail et de l'honnêteté sans lesquels il n'est pas de vrai bonheur ici-bas : un peu plus tard, mais en le voulant cette fois, ce sont elles qui m'ont remis au cœur les bons sentiments religieux de la première enfance. Le jour où ma Jeannette fit sa première communion, ce jour-là je suis redevenu un vrai chrétien.

« Six années s'étaient écoulées depuis la mort de Jean-Marie. Magdeleine ne se consolait pas de sa perte. Sans cesse elle priait pour lui ; elle y pensait toujours. Dieu lui fit la grâce de le rejoindre,

Au moment du départ, elle me dit :

— Jacques, ma fille a dix-huit ans, toi trente-deux. Tu es assez jeune encore pour être son mari... promets-moi qu'elle sera ta femme, et je mourrai tranquille.

Stupéfait, croyant rêver, n'osant croire à tant de bonheur, je regardai Jeanne. En baissant les yeux, elle me tendit la main.

Le bon curé était là, qui plaça cette main dans la mienne. Et Magdeleine rendit l'âme en bénissant ses enfants. Nous étions fiancés, nous fûmes bientôt époux. Puis notre Maurice vint au monde.

Le soir même des relevailles de Jeanne, auprès du berceau de son fils elle me dit :

— Jacques, c'est toujours cinq francs que tu gagnes par jour comme au temps de ma mère ?

— Six maintenant, ma Jeanne... car je suis devenu plus habile dans mon état, et du reste, le salaire augmente.

— Bravo ! Ce sera mieux encore que je ne l'espérais.

— Qu'espérais-tu, femme ?... Voyons...

— Tu comptes toujours travailler le lundi, n'est-ce pas ?

— Assurément, c'est une habitude prise.

— Eh bien !... puisque ma pauvre mère n'est plus là maintenant, il faut que tous tes lundis à venir soient pour Maurice.

— Fameuse idée !... J'y souscris des deux mains.

— Ça ne suffit pas, mon Jacques; il me faut un serment.

— Sur quoi ?

— Sur notre fils.

Et doucement, pour ne pas le réveiller, elle écarta les rideaux de la bercelonnette.

L'enfant semblait nous sourire dans son sommeil.

Jeanne, dis-je, il n'y a pas seulement les lundis, il y a encore les dimanches.

— Que veux-tu dire ?

— Une promenade avec toi me suffit à présent, et ne coûte rien. Jadis, chaque dimanche, je dépensais à la guinguette au moins six francs... si nous doublions la somme ?

— Non. Ce serait peut-être plus que nous ne pourrions, Jacques.

Eh bien, 10 fr. par semaine ?

— Va pour dix francs. Jure...

J'étendis solennellement la main au-dessus du berceau ; je répondis :

— Devant la chère ombre de maman Magdeleine comme devant Dieu, je jure de ne jamais riboter le dimanche, et de travailler tous les lundis pour mon fils Maurice. Total : dix francs par semaine que je m'engage à déposer, chaque samedi soir, dans une tire-lire que j'achèterai dès demain...

Jeanne m'interrompit :

— C'est déjà fait, j'en ai acheté une tantôt, en revenant de l'église... et la voici Jacques ?

C'était justement un samedi, ma paie se trouvait encore dans ma poche. J'en sortis deux beaux écus tout neufs.

— Attends ! dit Jeanne.

Et, toute souriante, elle plaça la tirelire entre les petits doigts de l'enfant qui bien que toujours endormi semblait me la présenter lui-même.

Tandis que ma main y laissait tomber les deux pièces de cinq francs, sur cette main Jeanne mit un baiser.

C'était, comme qui dirait le sceau du pacte que nous venions de conclure ; il n'y avait plus à s'en dédire. Aussi, jamais les dix francs de Maurice n'ont manqué, pas plus que cnaque matin la lumière du jour. Je crois même que de son côté sur son propre travail, en cachette de moi, la bonne mère y glissait quelquefois un supplément de petites pièces blanches.

Tant et si bien qu'en moins de deux ans la tirelire se trouva pleine. Comment faire ?

— Il y a la caisse d'épargne, me dit Jeanne, c'est la grande tire-lire à tout le monde.

— Et qui plus est, ajoutai-je l'argent y rapporte un intérêt.

En conséquence, ce fut là que désormais, chaque dimanche matin, ensemble tous les deux, bras dessus bras dessous, nous portâmes les capitaux de M. Maurice.

Mais ne voilà-t-il pas qu'un beau jour on me dit que le total arrive au maximum et qu'il n'y a plus de place non plus dans la tire-lire du gouvernement. Ah ! je l'avoue, nous fumes bien embarrassés tout d'abord.

Mais le receveur m'ayant fait observer qu'il m'était possible d'avoir de plus gros intérêts, j'ouvris l'œil et cherchai tout de suite un autre placement.

J'avais pour cousin le plus habile pêcheur de Trouville, laborieux, du reste, et probe comme l'or : un Renaud, c'est tout dire. Il lui manquait deux mille francs pour se faire construire une barque neuve. J'achetai à Maurice une part dans cette barque, qui, par un singulier hasard, fut appelée la *Jeanne-Marie*. Quoique bien vieille aujourd'hui, elle conserve encore le renom d'être la plus chanceuse de toutes.

Puis, tandis que ce premier magot pêchait pour l'enfant nous commençâmes à lui en amasser un second, qui fut placé non moins avantageusement. Et ainsi de suite.

Dame ! sans être un grand financier comme toi, on n'en est pas moins né natif de Normandie, on a l'instinct de l'argent.

Mais vas-tu me dire peut-être ainsi que les camarades me le disaient encore pas plus tard que ce matin, mais toutes tes économies ont dû s'engloutir dans l'éducation de ton fils ?

Hélas ! nous en avions grand'peur, la femme et moi. Fort heureusement, comme récompense de notre épargne, le bon Dieu nous réservait une joyeuse surprise. A l'expiration du premier mois d'école, comme j'en allais porter le prix à monsieur le maître.

— Gardez votre argent, me dit-il, c'est payé.

— Et par qui donc ?

— Par M. le curé.

Je courus bien vite remercier cet excellent homme.

— C'est à ta bonne conduite qu'il faut en savoir gré, me répondit-il, et puis encore à la gentillesse de l'enfant ; mon intérêt pour lui ne se bornera pas là.

Effectivement, lorsque Maurice eut passé le temps ordinaire à l'école communale, M. le curé s'arrangea de façon à le placer, toujours sans qu'il nous en coutât rien, dans un pensionnat des environs. Et comme j'insistais pour payer, alléguant mes économies.

— Garde ton argent, me répondit ce digne serviteur de Jésus-Christ, ton fils en aura peut-être besoin plus tard.

Brave curé, va ! ne dirait-on pas qu'il devinait l'avenir ?

Il est vrai que notre Maurice se montra digne de tant de bontés. C'était le plus studieux, le plus intelligent, le plus savant de toute sa classe. Tant et si bien qu'une bourse gratuite ayant été mise au concours par la ville du Havre, ce fut lui qui la gagna d'emblée.

Le voilà donc au collége, et sans un sou de dépense, pas même pour son entretien. Ce fut le proviseur, puis M. le maire lui-même qui voulurent s'en charger comme encouragement à Maurice qui, chaque fin d'année, régulièrement, remportait les premiers prix.

Oh ! ces jours-là, ces jours-là... comme nous étions glorieux. Jeanne et moi ! Notre fils était complimenté, fêté par toutes les autorités. On imprimait son nom dans le journal !

D'autre part, son petit pécule allait toujours grossissant que ça faisait plaisir à voir. Jamais un temps d'arrêt dans notre épargne ignorée de tous; jamais la plus petite brèche pour les besoins de Maurice... Sa gentillesse avait payé les frais de l'école, son talent paya ceux du collège et le reste.

Je le disais bien, monsieur Durand, il y a des enfants qui naissent avec une mine d'or dans leur cerveau. Toi-même, lorsqu'il entra dans cette maison, tu m'avais tout d'abord demandé une année de surnumérariat, et dès le premier mois, tu lui donnais des appointements, qui furent augmentés dès le second trimestre et ainsi de suite.

De là, une nouvelle succession de joies, mais, désormais, pour moi seul. La pauvre mère était morte. Morte heureuse et souriante, car elle savait l'avenir de son fils assuré.

A partir de ce grand chagrin-là, je mis encore plus d'acharnement à mon travail, à mon système d'économie et de spéculation. Nous étions deux à gagner maintenant : Maurice me donnait les trois quarts de ses appointements, et, sans se douter, le digne garçon, que je lui gardais cet argent-là, que je lui faisais faire aussi la boule de neige.

Oh ! oh ! ce matin je montrais aux camarades un bout d'article de journal, dans lequel il est prouvé qu'un sage travailleur peut amasser deux mille cinq cents pistolles en sa vie : mais le journal a calculé sur une économie de 4 fr. seulement par semaine, et sans tenir compte de ce que peut l'amour paternel.

D'ailleurs il m'est survenu à moi, quelques bonnes aubaines. J'avais acheté une obligation qui a été favorisée au tirage. Sainte-Adresse est devenue à la mode, et j'ai vendu cinq ou six fois plus cher qu'ils ne valaient, la maisonnette et le champ de Magdeleine.

Mais ces petits bonheurs-là, M. le curé prétend que le bon Dieu les donne toujours à ceux qui les méritent. Et je crois les avoir mérités.

Bref, voici dans ce portefeuille tous mes titres et toutes mes valeurs en bon ordres.

Ouvre-le, Durand, et vérifie... tu t'y connais. Il y en a pour cent vingt-trois mille francs. C'est la dot de Maurice. »

VII

L'armateur avait écouté la seconde partie de l'histoire de Jacques avec une émotion de plus en plus visible. Plusieurs fois même, il s'était senti la paupière humide.

En entendant ce gros chiffre de cent ving-trois mille francs, il se redressa tout à coup, stupéfait, incrédule encore. Mais Jacques, ayant insisté du geste, il ouvrit le portefeuille, examina, additionna.

C'était exact, c'était vrai.

— Quant à ce qui manque pour parfaire la somme ronde, reprit Jacques, au lieu de laisser partir le fils, envoie le père en Californie, en Australie, où tu voudras. Je suis encore assez jeune, assez vigoureux, pour gagner là-bas soixante-dix-sept mille francs et, Dieu aidant, je les apporterai, foi de Jacques Renaud ! Je ne te marchande donc pas, je te demande du crédit, voilà tout.

— Quoi ? Jacques, tu partirais ?

— Il le faut de toute façon, car la veste du bonhomme Renaud jurerait dans ton hôtel... et je le comprends bien, va... pour que mon fils soit heureux, faut que son père disparaisse,.. il disparaîtra.

Jacques se retourna pour essuyer une larme. Puis, voyant que le millionnaire évitait de répondre :

— Est-ce une affaire conclue ? demanda-t-il en retrouvant le sourire.

— Mais, balbutia Durand, mais sais-je seulement si ma fille...

— Elle va te répondre elle-même, dit Jacques en montrant la jeune fille qui venait de paraître sur le seuil... interroge... la voici.

Clémentine avait tout entendu ; des pleurs baignaient son charmant visage ; son regard seul était un aveu.

Elle vint cacher sa rougeur dans le sein paternel.

— Victoire ! s'écria Jacques, il ne manque plus ici que Maurice. Mademoiselle Clémentine arrive de l'église, il s'y trouvait, gageons qu'il n'est pas bien loin... Et tiens ! que te disais-je !... le voici justement en face de cette fenêtre... Ohé ! Maurice, ohé !

— Comment ! tu l'appelles !...

— Eh ! parbleu, oui... ne faut-il pas qu'il vienne remercier son beau père ?

— Mais tu n'oublieras pas ce que tu m'as promis... tu partiras...

— Dès le lendemain du mariage !

VIII

Jacques ne partit pas.

On le sait, Clémentine avait tout entendu. Ce fut elle qui dit en l'embrassant :

— Oh ! mais je ne veux plus qu'il nous quitte, moi !... je le garde !...

Au lieu d'exiler la veste de Jacques Renaud, on l'allongea ; c'était plus généreux et plus sage. Seulement, pour compléter la dot de son fils, et Jacques y tenait absolument, — il a acheté le chantier, il est devenu le patron.

Ce qui ne l'empêche pas de mettre encore la main à la besogne et parfois, durant les heures de repos, au bord de la mer, de raconter à ses ouvriers, comme exemple de ce que peuvent le travail et l'économie, l'histoire des lundis de Jacques.

Ch. DESLYS.

REVUE DES MODES

Pour les réceptions de l'après-midi, on invente de bien jolies choses; ces robes plates à petite traine, avec leur cuirasse fermée de manière invisible, tantôt sur le côté, dans les plis d'un drapé, tantôt le long de l'épaule et sous le bras par des agrafes ou de petits boutons.

Voici une robe bien originale, bien nouvelle, avec des broderies Buffalo-Bill.

Bien imaginée cette robe; car elle rappelle exactement les ornemens bizarres que le célèbre colonel Cody portait sur sa veste de peau. C'étaient des franges tailladdées a même le cuir qui s'épandaient le long des manches et sur le contour du vêtement.

Ici, nous ne retrouvons plus que l'idée même, féminisée, faite parisienne par le goût de nos fabricants.

C'est une application de cuir découpée, cernée par une fine soutache, et bordée d'une frange coupée dans l étoffe même comme s'il s'agissait de papier découpé.

La robe est en drap biscuit et le cuir vertjade. Quant à la frange, elle est taillée en même temps dans le cuir et dans le drap qui fait dessous. Le corsage, froncé légèrement à la taille, est d'une seule pièce avec la jupe ; il se ferme sur les épaules et vient cacher ses bords sous l'ornement posé aux enfournures et faisant veste turque. En réalité, le corsage est agrafé sur le devant par la doublure et ce n'est que plus tard que l'on vient rattacher ce plastron. Col de velours. Manche de velours taillée de plein biais d'un seul morceau et boutonnée à la saignée par neuf petits boutons de soie.

Le lé de derrière est en drap tout uni, formant les deux grands plis plats.

C'est une fort jolie robe de visites et de cérémonies; avec une jaquette de matelassé et manches de loutre, la toilette est fort élégante.

Comme toilette de visites, voici un grand vêtement en drap aubergine garni d'applications de velours camaïeu.

La forme est celle de la redingote droite, avec petit plastron de velours légèrement drapé. Une guirlande de feuillage en applications tourne autour de l'encolure et du plastron et redescend dans un serpentement élégant jusqu'au bas de la jupe. Mêmes motifs dans le dos, de chaque côté et sur le dessus des plis. La manche est une manche juive, très-épaulée, avec ampleur à l'épaule. Elle est maintenue seulement autour du bras et retombe toute droite. On peut, si l'on veut, adjoindre à ce vêtement une manche à coude ordinaire que l'on rapporte par un système d'agrafes autour de l'emmanchure.

Sous cette redingote, une robe de veloutine noire, garnie, dans le bas, d'une belle broderie de jais.

A côté des robes de visites et de five o'clok, il est intéressant de placer une robe de réception en nihiline Ophéline, garnie d'une belle guipure noire. La robe est drapée au corsage et à la tunique; partout des choux en ruban de satin « jeune pousse; » collerette de guipure et sabots aux manches.

Par derrière, une traîne souple qui ondule à chaque pas.

Des bijoux plus que jamais avec toutes les toilettes. Tout se tranforme en bijoux: bijou le flacon de sels, dont le bouchon est un œil de chat entouré de brillants ; bijou la longue chaîne d'or ornée de lapis-lazzuli et de perles qui retient le manchon; bijoux aussi, la glace de poche en or ou en argent cannelé, la petite bourse d'or, les jolis peignes de côté avec leur barrette d'or enrichie de brillants ou de perles, les boucles de jarretière, l'agrafe de corset, les épingles de toutes formes qui retiennent les cheveux ou fixent le chapeau, sans compter les bracelets, les boucles d'oreilles, les broches, les barrettes, etc.

Un nouveau bijou très-élégant, très-joli, c'est la petite broche avec chainettes, que l'on attache au col de la robe et qui tient la moutre suspendue.

C'est la dernière nouveauté du moment, et beaucoup de jeune femmes et de jeunes filles vont souhaiter pour leurs étrennes ce charmant bijou.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Fêtes de Noël et du Jour de l'An

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

DE PARIS A NICE ET MENTON

valables pendant 20 jours non compris le jour du départ

1re classe — prix : 190 fr.

Faculté de prolongation d'une période unique de 10 jours, moyennant un supplément de 10 0/0.

Ces billets, délivrés du 20 au 31 décembre 1889 inclusivement, donnent aux voyageurs droit d'arrêt, à l'aller et au retour, dans toutes les gares du parcours et à Hyères. Ils sont valables pour tous les trains, excepté les rapides nos 7 et 10, partant: le premier, de Paris, à 7 h. 15 soir; le second, de Menton, à 11 h. 24 matin, et de Nice, à midi 37. Ils donnent accès, moyennant le supplément perçu des voyageurs porteurs de billets à plein tarif, dans les trains de luxe composés de lits-salons et de sleeping-cars.

Transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.

On peut se procurer des billets à la gare de Paris P. L. M., dans les bureaux-succursales de la Compagnie et dans les bureaux-agences : Général Ticket Office de l'Hôtel Terminus, gare Saint-Lazare; Wagons-Lits, place de l'Opéra, 3; agence Lubin, boulevard Haussmann, 36; agence Cook et fils, place de l'Opéra, et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines; agence H. Gaze et fils, rue Scribe, 7; agence des Voyages économiques, rue Auber, 10; agence des Indicateurs Duchemin, rue de Gammont, 16.

On peut se procurer des prospectus détaillés aux endroits indiqués ci-dessus. 20906d

A. BOUTRY, ENTREP^D

36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

SOCIÉTÉ ANONYME

CHARBONNIÈRE DE BELLE-ET-BONNE

CAPITAL DIVISÉ EN 12,000 ACTIONS

Ayant droit chacune au 12,000e de l'avoir social

Siège social à FLÉNU (Belgique)

ÉMISSION DE 5,000 OBLIGATIONS DE 100 FR.

Produisant un intérêt annuel de 5 francs, payable par coupons semestriels de fr. 2.50 nets de tous impôts les 1er janvier et 1er juillet et remboursables à 125 francs par tirages annuels en dix années à partir du 1er janvier 1892.

Prix d'Emission : Fr. 97.50

PAYABLES EN SOUSCRIVANT

Jouissance du 1er Janvier 1890, c'est-à-dire Coupons du 1er Juillet 1890 attaché.

NOTA. — Les titres définitifs munis des Coupons à échoir seront tenus de suite à la disposition des souscripteurs.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

LE SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1889

de 10 h. du matin, à 4 h. de l'après-midi

à PARIS, au CRÉDIT GÉNÉRAL DE PARIS, 47, rue de Chateaudun;

à BRUXELLES, chez M. J. LHOEST, agent de change, 26, rue de la Madeleine;

à FLÉNU, au siège de la Société Charbonnière de BELLE-ET-BONNE.

EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER

Chez tous les Banquiers et Agents de Change correspondants

NOTA. — Sont acceptés en paiement sans commission aucune, tous titres au cours du jour de leur réception, ainsi que tous coupons dont l'échéance ne dépassera pas le 31 janvier prochain.

On peut souscrire dès à présent par correspondance. 42498—20907

TRIBUNAUX

L'assassinat du docteur Cronin

Condamnations

Chicago, 17 décembre. — Le jury, après trois jours de délibération, a reconnu Goughlin, O'Sullivan, Burke, coupables du meurtre du docteur Cronin. Le juge les a condamnés à la prison à perpétuité.

Kunze a été condamné à trois ans de prison.

Beggs a été déclaré non coupable.

La délibération du jury a duré très longtemps, parce qu'un juré ne voulait pas que l'on appliquât la peine de mort.

MARCHÉS A TERME

Cours du 18 Décembre 1889

LAINES PEIGNEES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours de la veille	TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1 — Cours de la veille	QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1 — Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2 — Cours de la veille	QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2 — Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Français A — Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Français G — Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Allemands B — Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Allemands M — Cours du jour
Janvier	.... »	.... »	6.20 »	6.27 ½	6.07 ½	6 07 ½	5.95 »	5.95 »	6.35 »	6.35 »	6.07 ½	6.10 »	6.35 »	6.40 »
Février	.... »	.... »	6.05 »	6.10 »	5.90 »	5.90 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	5.95 »	6.02 ½	6.35 »	6.40 »
Mars	.... »	.... »	5.95 »	6.02 ½	5.85 »	5.85 »	5.85 »	5.85 »	6.35 »	6.35 »	5.95 »	6.00 »	6.32 ½	6.35 »
Avril	.... »	.... »	5 92 ½	6.00 »	5.80 »	5.80 »	5.85 »	5.85 »	6.35 »	6.35 »	5.92 ½	5.97 ½	6.32 ½	6 35 »
Mai	.... »	.... »	5.90 »	5.95 »	5.75 »	5 75 »	5.85 »	5.85 »	6.35 »	6.35 »	5.92 ½	5.97 ½	6 32 ½	6.35 »
Juin	.... »	.... »	5 90 »	5.95 »	5.75 »	5 75 »	.... »	.... »	.... »	.... »	5.92 ½	5.97 ½	6.32 ½	6.35 »
Juillet	.... »	.... »	5.90 »	5.95 »	5.75 »	5 75 »	.... »	.... »	.... »	.... »	5.92 ½	5.97 ½	.... »	.... »
Août	.... »	.... »	5 92 ½	5.95 »	5.75 »	5.75 »	.... »	.... »	.... »	.... »	5.92 ½	5.97 ½	.... »	.... »
Septembre	.... »	.... »	5.90 »	5.95 »	5.25 »	5.75 »	.... »	.... »	.... »	.... »	5.92 ½	5.97 ½	.... »	.... »
Octobre	.... »	.... »	5.90 »	5.95 »	5.75 »	5.75 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Novembre	.... »	.... »	5 90 »	5.90 »	5.75 »	5.75 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Décembre	.... »	.... »	6.35 »	6.37 ½	6.10 »	6.10 »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.35 »	6.10 »	6.12 ½	6.35 »	6.40 »

LAINES BRUTES

| MOIS de LIVRAISON | ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (Correspondant au type prima bonne courante à peigne du Havre) — Cours de la veille de 11 h. 1/2 | TYPE 1 — Cours de la veille de 4 h. 1/2 | TYPE 1 — Cours du jour de 11 h. 1/2 | TYPE 1 — Cours du jour de 4 h. 1/2 | TYPE 2 (Correspondant au type prima bonne courante à peigne d'Anvers) — Cours de la veille de 11 h. 1/2 | TYPE 2 — Cours de la veille de 4 h. 1/2 | TYPE 2 — Cours du jour de 11 h. 1/2 | TYPE 2 — Cours du jour de 4 h. 1/2 | LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres PRIMA BONNE COURANTE 36 0/0 — Cours de la